

## Championnats suisses de semi-marathon 2022

### Publication et directives

<b>Organisateur</b>	KTV Oberriet		
<b>Date</b>	Dimanche, le 20 mars 2022		
<b>Ort</b>	Sportanlagen Bildstöckli, Oberriet		
<b>Categories</b>	Overall M/W	ouvert dès 2006	
	U20M / U20W	16 – 19 ans	2006 – 2003
	M35 / W35	35 – 39 ans	1987 – 1983
	M40 / W40	40 – 44 ans	1982 – 1978
	M45 / W45	45 – 49 ans	1977 – 1973
	M50 / W50	50 – 54 ans	1972 – 1968
	M55 / W55	55 – 59 ans	1967 – 1963
	M60 / W60	60 – 64 ans	1962 – 1958
	M65 / W65	65 – 69 ans	1957 – 1953
	M70 / W70	70 – 74 ans	1952 – 1948
	M75 / W75	75 ans et plus âgés	1947 et plus âgés
	Team M/W	ouvert dès 2006	
<b>Parcours</b>	Parcours asphalté ; plat. Le parcours est officiellement mesuré, les résultats seront intégrés dans la liste des meilleurs de Swiss Running. <a href="#">Plan du parcours voir</a>		
<b>Heure de départ</b>	11:15h		
<b>Droit de participation</b>	Selon les dispositions de protection de Swiss Athletics (RO 1.5a) tous les athlètes dès 2006 et plus âgés ont le droit de participer aux CS de semi-marathon 2022. La licence n'est pas obligatoire. Tous les participants dans les catégories championnats suisses, qui ont droit aux titres et aux médailles, participent automatiquement aux championnats suisses.		
<b>Inscription</b>	Inscriptions directement sur le site web de l'organisateur : <a href="http://www.rhylauf.ch">www.rhylauf.ch</a> Les conditions de l'organisateur sont appliquées. Il faut impérativement indiquer nom, prénom, adresse, date de naissance, catégorie, club et nationalité.		
<b>Delai d'inscription</b>	Mercredi, le 16 mars 2022		
<b>Inscriptions tardives</b>	Le jour de la course, jusqu'à une heure avant le départ ; le bureau des inscriptions tardives se trouve près de la remise des dossards.		
<b>Finances d'inscription</b>	jusqu'au 07 mars 2022 : CHF 35.- dès le 08 mars 2022 : CHF 40.- L'inscription n'est valable que si le versement des frais d'inscription est fait.		
<b>Attribution des titres</b>	Pour obtenir un titre de champion et autres distinctions, minimum 3 athlètes, qui ont le droit au titre, doivent terminer la course. Dans les catégories U20, si moins de 3 athlètes sont classé(e)s, alors ceux/celles-ci seront classé(e)s chez les Hommes Overall resp. les Femmes Overall. Dans les catégories masters, si moins de 3 athlètes par catégorie sont classé(e)s, alors ceux/celles-ci seront classé(e)s dans une catégorie en-dessous.		

**Droit aux titres et aux médailles**

*Hommes/Femmes Overall et vétérans dès W35 / M35 :*  
Tous les athlètes ayant une nationalité SUI ou LIE.

*U20W / U20M et plus jeunes :*

Tous les athlètes ayant une nationalité suisse ou liechtensteinoise ainsi que les athlètes étrangers possédant une licence Swiss Athletics. La carte de membre Swiss Athletics ne suffit pas. Les citoyens/nes suisses ou liechtensteinois/es n'ont pas besoin de licence.

Les athlètes doivent prouver leur nationalité sur demande de Swiss Athletics ou de ses représentants (juge-arbitre ou NTO).

**Distinctions**

Selon le RO pour les catégories publiées.

**Cérémonie  
protocolaire**

L'organisateur décide à court terme de la procédure et de l'heure des cérémonies protocolaires, en fonction de la situation actuelle de Corona. La cérémonie protocolaire fait partie du concours.

**Championnats suisses team semi-marathon**

Lors des Championnats suisses de semi-marathon, le titre du "Champion suisse Team" sera décerné dans les catégories hommes et femmes.

Une équipe est composée au maximum de 5 coureuses ou coureurs venant du même club ou de la même CoA.

Au moins la moitié des athlètes qui comptent doivent être citoyens/nes ou citoyens suisses ou liechtensteinois/es. Les étrangers U20 et plus jeunes comptent comme étrangers.

Le classement par team se fait par addition des temps du classement des 3 coureurs qui comptent. En cas d'égalité, le rang du meilleur athlète du team est déterminant. Pour établir le classement par team, il sera tenu compte des résultats de toutes les catégories à condition qu'ils couvrent la même distance sur le même parcours.

Titres et médailles ne sont attribués que si au moins 3 teams sont inscrits au délai d'inscription et 3 teams sont classés. Les trois meilleurs teams classés reçoivent des distinctions et participent à la distribution des prix.

Les CoA et sociétés qui veulent participer à des championnats suisses team, annoncent leurs teams à [sportservices@swiss-athletics.ch](mailto:sportservices@swiss-athletics.ch) avec nom, jusqu'à mercredi 16 mars 2022, 23h59, précédant les championnats suisses au moyen du [formulaire officiel](#). Mutations possibles jusqu'à une heure avant le départ à la remise des dossards. Les équipes qui ne se sont pas inscrites ne seront pas prises en compte.

**Ravitaillement**

Il y a des stands de rafraîchissement le long du parcours. Voir le plan alimentaire de l'organisateur.

En dehors de ces postes de ravitaillement, les athlètes ne peuvent pas être ravitaillés.

Un ravitaillement personnel peut être distribué conformément à l'IWR 240.8 (version 2020). Une inscription pour la distribution de la nourriture personnelle est obligatoire jusqu'à la date limite d'inscription du 16 mars 2022 par e-mail à [info@rhylauf.ch](mailto:info@rhylauf.ch). Les inscriptions tardives ne seront pas prises en compte.

- Accompagnants** Il y a des stands de rafraîchissement le long du parcours. Voir le plan alimentaire de l'organisateur.  
En dehors de ces postes de ravitaillement, les athlètes ne peuvent pas être ravitaillés.  
Un ravitaillement personnel peut être distribué conformément à l'IWR 240.8 (version 2020). Une inscription pour la distribution de la nourriture personnelle est obligatoire jusqu'à la date limite d'inscription du 16 mars 2022 par e-mail à [info@rhylauf.ch](mailto:info@rhylauf.ch). Les inscriptions tardives ne seront pas prises en compte.
- Réglementation sur les chaussures** La nouvelle réglementation sur les chaussures de World Athletics doit être respectée (règle part discipline selon „Amendments to Rule 5, in force on 1st november 2021). L'épaisseur de la semelle des chaussures ne doit pas dépasser 40mm. Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant :  
<https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information>
- Contrôle de dopage** Au cours des championnats des contrôles peuvent être effectués.
- Assurance** Est l'affaire des participants. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol, etc.
- Informations** KTV Oberriet, Roman Zäch, OK Präsident  
[info@rhylauf.ch](mailto:info@rhylauf.ch), 076 490 01 26  
Site web: [www.rhylauf.ch](http://www.rhylauf.ch)
- Remarque Covid-19** L'événement se déroulera conformément au règlement Corona alors en vigueur. De plus amples informations sont disponibles sur le site web de l'organisateur.